



L'ESPRIT DE CONQUETE

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 74

Internet : www.tresor.cgt/fr/35

E-Mail : cgt.035@cp.finances.gouv.fr

=====

Déclaration liminaire

La déception et la colère sont fortes pour les agents des services extérieurs du Trésor, en attente de mutation. Le mouvement du 1^{er} septembre est marqué par son indigence, 48% en moins d'agents mutés par rapport à septembre 2005.

Le mouvement complémentaire est loin de suffire à calmer l'exaspération des agents qui attendent depuis longtemps, trop longtemps leur mutation.

La Bretagne et l'Ille et Vilaine sont particulièrement touchés.

Les agents vont-ils devoir choisir entre l'attente interminable qui engendre le stress, le mal vivre au travail, la disponibilité sans salaire avec une réintégration aléatoire, d'où des problèmes financiers, ou voire même la démission.

Devront-ils choisir entre la peste et le choléra ?

Quel mépris, vis-à-vis des agents qui attendent des mois, voire des années avant de pouvoir se rapprocher de leur famille, de leur conjoint, de leurs enfants.

Le peu de place offerte au concours d'AR à titre externe, l'annonce sans cesse répétée des suppressions d'emplois au MINEFI, la mise en place de la LOLF et de son côté pervers pour les agents, tous les ingrédients sont réunis pour décourager et déprimer les agents de nos services. Si certains avaient encore des doutes sur la considération et l'attention de la DGCP à leur égard, ils ont du être balayés tel un raz de marée.

L'ORE, la LOLF sont plus présentes que jamais et rongent insidieusement nos services.

Le faible volume des mutations a des conséquences sur l'exercice des missions dans les départements, sur le droit des agents à la mobilité.

Pour la CGT, les suppressions d'emplois publics sont des choix politiques qui suppriment les emplois et remettent en cause le service public et ses missions.

Nous avons la conviction que d'autres choix sont possibles, d'autres choix pour le service public fiscal, économique et financier, d'autres choix pour que les agents du Trésor puissent concilier vie familiale et vie professionnelle, droit à mutation et déroulement de carrière, reconnaissance des qualifications et de réelles augmentations de salaires. Les primes distribuées augmentent encore la disparité entre les agents et créent bien des incompréhensions et des divisions.

Par ailleurs nous dénonçons la réforme de la notation et son corollaire d'effets négatifs dont l'annonce qui vient de nous être faite concernant les modifications apportées aux tableaux d'avancement, décidés lors de la CAP précédente . Comment se fier désormais aux tableaux et aux informations qui nous seront proposés ?